

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE

N° de certificate:
2388-CPR-23-78303 Rev. 0.0

Date de première délivrance:
2023-03-22

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Constructions et composants en acier, pour une utilisation structurelle dans tous les types de travaux de construction, classe d'exécution 2, dans les limites de validité indiquées dans l'annexe du certificat

mis sur le marché sous le nom ou la marque de

Kroftman Structures B.V.

Veem 3, 6906 DZ Babberich, Les Pays-Bas

et produit dans le(s) établissement(s) de production

Kroftman Structures B.V.

Transito 6, 6909 DA Babberich, Les Pays-Bas

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 1090-1:2009/A1:2011

under system 2+ are applied and that

**LE CONTRÔLE DE LA FABRICATION EN USINE EST ÉVALUÉ COMME ETANT CONFORME
AUX EXIGENCES APPLICABLES**

Ce certificat reste valable tant que ni la norme harmonisée, ni le produit de construction, ni les méthodes AVCP, ni les conditions de fabrication dans l'usine ne sont modifiés de manière significative, à moins qu'il ne soit suspendu ou retiré par l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié.

Pour plus de détails, voir l'annexe accompagnant ce certificat.

Lieu et date:
Barendrecht, 2023-04-28

Pour l'organisme notifié 2388:
DNV – Business Assurance
Zwolseweg 1, 2994 LB Barendrecht,
The Netherlands, +31 10 2922 689



Bjørn Spongsveen
Représentant de la Direction

Annexe du Certificat

Limites de validité

Types de produit:	Composants de construction en acier
Conception:	Oui
Méthode de déclaration:	1/2/3a
Sous-groupes de matériaux selon ISO/TR 15608:	1.1, 1.2, 2.1, 2.2
Procédés de soudage selon ISO 4063:	-

Historique de la certification:

Révision	Description	Date d'émission
0.0	Certificat initial	2023-03-22

Déclaration de performance et marquage du produit

Lorsqu'il remplit les conditions requises, le fabricant établit une déclaration CE de performance du produit et appose légalement la marque CE suivie du numéro d'identification de l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié de DNV (2388).

Fin de Certificat